

Economie / Le permis du Trilogiport ne sera pas réformé comme voulu par le port

Priorité au rail et à la voie d'eau ?

L'ESSENTIEL

- Le ministre Henry ne réformera pas le permis accordé pour le Trilogiport : pas de trafic routier avant la mise en service du pont d'accès en 2015.
- Pour la députée Veronica Cremasco, c'est une belle occasion de privilégier, avant l'arrivée du pont, le trafic par rail et voie d'eau.



LA DÉPUTÉE WALLONNE VERONICA CREMASCO (Ecolo), propose que le délai de deux ans entre la construction du Trilogiport et la mise en service de ses accès routiers soit mis à profit pour « booster » le trafic par voir d'eau et rail. © M. TONNEAU ET J-C. DESSART

Le permis accordé, le 11 septembre, par le ministre Philippe Henry (Écolo) pour la construction à Hermalle-sous-Argenteau de la plateforme multimodale Trilogiport ne sera pas réformé. *Le Soir* avait relaté (le 04/10) comment le Port autonome de Liège (PAL), via un courrier de son président Willy Demeyer (PS), avait demandé au ministre de lever l'interdiction d'exploitation de la plateforme avant la mise en service du pont qui doit lui servir d'accès routier. Une demande formulée pour

des raisons de viabilité économique. « Nous n'avons même pas dû répondre officiellement à ce courrier, la question s'est réglée toute seule via des discussions en marge du gouvernement wallon, souligne-t-on au cabinet du ministre Henry. Il s'agissait surtout, selon nous, de gesticulations politiques. »

Le rail dès 2013

Dès lors, le Trilogiport ne pourra pas fonctionner à plein avant 2015, date envisagée de mise en service du « Pont

Nord » à construire sur la Meuse.

Pour la députée wallonne Veronica Cremasco (Écolo), ceci doit être considéré comme... une opportunité. Elle a récemment interpellé le ministre (CDH) Benoît Lutgen (Travaux publics) en lui demandant de « saisir cette occasion et l'argument de la nécessaire rentabilité économique immédiate du port pour planifier d'ores et déjà un trafic par voie d'eau et rail efficace ».

« Si des entreprises doivent vraiment commencer à travailler avant 2015,

qu'elles le fassent, mais en utilisant alors uniquement le rail, qui sera connecté au Trilogiport dès 2013 et la voie d'eau, explique-t-elle. On a ici l'opportunité de booster le trafic rail et voie d'eau, un enjeu économique majeur pour la région ! Et qui permettra d'éviter que le Trilogiport ne soit qu'un arrière-port d'Anvers pour, au contraire, y implanter des entreprises amenant de la valeur ajoutée. C'est une belle occasion aussi de réconcilier les aspects environnementaux et économiques de ce dossier. »

Rappelant que l'utilisation par les entreprises de la voie d'eau ou du rail dépendait « d'aspects techniques et logistiques », le ministre Lutgen lui a cependant répondu que la solution proposée avait « le mérite d'être positive et cherche à trouver comment, effectivement (...) on peut utiliser au maximum d'autres voies de transport que la voie routière et autoroutière ».

« Je prends ça comme un engagement de la part du ministre ! », estime Veronica Cremasco. ■ **P. Mo.**